

# **Conseil Municipal du 6 mars 2011**

Membres présents : Tous les membres en exercice sauf Monsieur Paul ARNOUX

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Madame Carole PROSPER est désignée secrétaire de séance.

## **Comptes administratifs 2011**

Compte administratifs approuvés pour les budgets de la Commune, du V.V.F. et du lotissement du Piquet.

## **Agenda 21**

Autorisation donnée aux membres de la gouvernance du projet de commander un maximum de plantes auprès de U-express pour plantation avec participation d'un employé municipal.

Mission confiée de réflexion sur l'amélioration esthétique des points de collecte.

Mise à disposition d'1/8<sup>ème</sup> des vitrines d'affichage municipal extérieures et de la largeur de deux pages A4 sur toute la hauteur du panneau intérieur d'information municipal avec mise en place d'une boîte à suggestions.

Pas de comptes-rendus systématiques fournis à Agenda 21 sur tous les dossiers mais ponctuellement sur les actions auxquelles participe la gouvernance.

Mise à disposition de salle selon les disponibilités sans réhabilitation de l'ancienne gendarmerie.

Autorisation d'entrepôt de matériel par l'Arsène à l'ancienne gendarmerie.

## **Snack de la piscine**

Gérance accordée à Mademoiselle Pierrine VIDALE par huit voix pour et deux abstentions.

## **Entrée d'EYGALAYES dans la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies**

Accord à l'unanimité pour l'entrée d'EYGALAYES dans la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies.

## **Chantier de jeunes en collaboration avec l'A.P.A.R.E.**

Accord pour une collaboration si le coût pour la Commune reste entre 8 et 10 000 euros.

## **Aménagement du Vieux village**

Demande de subventions auprès du Pays « Une autre Provence » et du Département de la Drôme pour un coût total hors taxes de 568 349,17 euros.

**Reliures du cadastre napoléonien et de registres de l'Etat-Civil**

Demande de subventions pour un coût de 4 000 euros pour l'ancien cadastre et 4 000 euros pour divers registres d'état-civil.

**Barrières garde-corps**

Demande de subvention pour un montant de 3 390 euros.

**Alimentation électrique du lotissement du Piquet**

Accord pour le règlement de la part communale : 60 % du total (11 658,15 euros).

**Destruction d'une jardinière communale par voiture**

Courrier d'absence à l'audience mais poursuites lors de la comparution le 21 mai 2012.

**Contrôle des jeux du parc public**

Accord pour contrôle annuel pour un coût de 600 euros hors taxes.

**Promenade entre le village et le parc public**

Convocation du fauteur de troubles et de ses parents.

**Marronnier de la rue Notre-Dame**

Abattage par les services municipaux.

**Camping**

Installation par les services municipaux d'une clôture végétalisée au maximum le long de l'Anary.

**Achat de corbeilles en bois**

Achat de vingt corbeilles pour une valeur de 5 000 euros.

**Loyer de l'appartement loué à l'entreprise DUBREUILH**

600 euros mensuels

**Médecins**

Deux médecins assureront l'ouverture de l'établissement thermal, une troisième souhaite être salariée.

**Station thermale**

L'expert préconise la réfection du réseau d'eau chaude sanitaire pour réussir le choc thermique.

**Plan de Prévention des Risques Inondation**

La Préfecture refuse l'abrogation du Plan de Prévention des Risques Inondation.

**Logement pour animateurs estivaux**

Accord pour hébergement dans le logement du fond du couloir.

**Parc Naturel Régional des Baronnies**

Echanges de points de vue sans décision. Celle-ci sera prise le 21 mars 2012.